



26 rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
Tél : 04 76 46 34 61
mailto:comité.ffbds@wanadoo.fr
Site: <http://perso.wanadoo.fr/bridge.dauphine/>



Coupe de France 2023 Repêchage du Tour 1 – Isère

Madame, Monsieur,

Votre équipe fait partie des 12 formations devant jouer le repêchage du Tour 1 de la 'Coupe de France'. Cette épreuve classée en Catégorie 4⁽¹⁾ se déroulera en une séance.

- ♣ **Convocation :** Lundi 3 avril 2023 à 19h45
- ♣ **Lieu :** LA MAISON DU BRIDGE - Tél : 04 76 87 13 90 ; Digicode : 1605A
26 rue du Colonel Dumont
38000 - GRENOBLE
Les matches peuvent être joués ailleurs, "de gré à gré", sur accord entre les joueurs.
- ♣ **Organisation :** Match au KO de **24 donnes** en deux mi-temps.
En cas d'égalité, les deux équipes sont départagées comme suit :
 - d'après les points totaux
 - en cas d'égalité de points IMP et de points totaux : d'après le nombre de donnes gagnées, ne serait-ce que de dix points de marque.
 - En cas de nouvelle égalité : une prolongation de quatre donnes est disputée, les joueurs restant à la table qu'ils occupaient en fin de match (Art 71 du Règlement National)
- ♣ **Horaires :** Début des matches à 20h.
La soirée débutera à 19h45 par le tirage au sort entre les 24 équipes du 2^{ème} tour :
 - 6 équipes entrantes
 - 12 équipes qualifiées hier
 - 6 équipes qualifiées au cours de ce repêchage.
- ♣ **Arbitre :** Michel LEVY (06 72 99 59 51)
- ♣ **Droits de table :** 0 (déjà payés hier)
- ♣ **Tour suivant :** Mardi 2 mai 2023

Les équipes victorieuses sont qualifiées pour le tour suivant, les perdantes sont définitivement éliminées.

Je vous demande de bien vouloir communiquer ces informations à ceux de vos partenaires qui n'ont pas d'accès à Internet (ou d'adresse électronique valide renseignée sur le site de gestion² des compétitions de la FFB).

Vous trouverez ci-joint la liste des équipes participant à ce tour, ainsi que l'ordre des rencontres. Si votre équipe venait à déclarer **forfait**, je vous serais reconnaissant de **me prévenir** dès que possible – ou de prévenir l'arbitre si ce forfait survenait au dernier moment.

En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions, ou si cette dernière est incomplètement remplie. Par ailleurs, toute Commission d'Appel aura le droit d'appliquer des pénalités en cas d'appel jugé abusif.

En vous souhaitant bonne chance, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mardi 28 mars 2023

Le Responsable des Compétitions
Claude LEMARECHAL 06 78 24 75 92

1 Catégorie 4 : 'Systèmes Hautement Artificiels' et 'Conventions Inhabituelles' interdits. L'utilisation d'une ouverture de 2♣ à 3♣ qui ne garantit pas 12H doit spécifier une couleur de 4 cartes au moins (à l'exception de 2♣ ou 2♦ "multi").
2 Mise à jour par l'intermédiaire du club d'appartenance

Ordre des rencontres

suitant le tirage au sort d'hier

Match 1	Didier VALLEE	Didier GELIOT
Match 2	Pierre DERAISSE	Françoise COLINET
Match 3 (de gré à gré)	Jean-Pierre GOUT	Jean Pierre BOEDT
Match 4	Bernard CHATAING	Evelyne DEPORTES
Match 5	Dominique CLOT GODARD	Danièle NUGUES BOURCHAT
Match 6	Raymonde ROSA-BRUSIN	Edita KRIZMAN